

PATRIMOINE NATUREL DU SAINT-QUENTINOIS-VERMANDOIS TERRITOIRE DE L'AISNE

L'étang communal d'Ollezy

Fiche
n°1



Photo : D. Firmin - CSNP

Le village d'Ollezy est situé dans la haute vallée de la Somme à une vingtaine de kilomètres au Sud-Ouest de Saint-Quentin. En ces lieux, la rencontre de la Somme avec plusieurs rivières secondaires a donné naissance à un vaste marais tourbeux souvent dénommé "les Marais de Saint-Simon". Le paysage y était autrefois dominé par de vastes roselières bordant des étangs souvent entourés de prés humides. L'abandon de certaines pratiques et l'évolution naturelle des milieux a profondément modifié la physionomie du marais dans lequel les espaces boisés sont aujourd'hui prédominants. Cette évolution des milieux toujours en cours est remarquablement illustrée au niveau de l'étang communal d'Ollezy, qui présente encore sur ses marges de belles roselières accompagnées des stades de boisements successifs.

Dans un contexte où l'évolution des pratiques a fortement modifié les habitats naturels de la vallée de la Somme et fait ainsi disparaître un grand nombre de milieux riches en espèces végétales et animales remarquables, les étangs du Grand Marais d'Ollezy restent l'un des ultimes témoins des richesses botaniques, faunistiques, hydrologiques et sociales de ce secteur. La présence d'un grand nombre d'espèces végétales remarquables dont l'une des plus belles populations françaises de Fougère à crêtes nécessite la mise en place de mesures de gestion tout à fait compatibles avec les usages en cours. Ainsi, la concertation entre les collectivités, l'ensemble des usagers du site et des organismes spécialisés dans la gestion des espaces naturels sensibles pourrait permettre de concilier les vocations de loisirs du site et la préservation du patrimoine biologique.

Espèces remarquables de Picardie présentes dans les étangs d'Ollezy

Plantes remarquables

Laîche filiforme
Peucedan des marais
Troschart des marais
Eléocharide à une écaille
Ache rampante
Fougère à crêtes

Poissons

Brochet
Lote de rivière

Pour plus de renseignements :

- Mairie d'Ollezy
6, rue Mulquiniers
02 480 Ollezy
Tél. : 03 23 09 92 37
- Conservatoire des sites naturels de Picardie
1, Place Ginkgo - Village Oasis
80044 Amiens cedex 1
Tél. : 03 22 89 63 96
- Communauté de communes du Pays du Vermandois
8 route Nationale
02 420 Bellicourt
Tél. : 03 23 09 50 51



Les tremblants de l'étang d'Ollezy : des écosystèmes à la surface de l'eau, riches d'un patrimoine exceptionnel

Le tremblant : un monde flottant en évolution

Avant le tremblant, il y a l'eau. Au début du processus, les végétaux aquatiques ancrés sur les berges commencent à coloniser les rives du plan

d'eau. De proche en proche, en entremêlant leurs racines et leurs rhizomes, ils tissent un véritable radeau végétal qui progresse à la surface de l'étang. Ainsi se forme le tremblant, monde végétal en équilibre entre deux eaux : les eaux de l'étang et celles de la pluie. Différentes espèces végétales telles les Laïches, le Roseau à massettes ou le Roseau coupant peuvent participer à la constitution de ce radeau et former ainsi des roselières flottantes. Lorsque le tremblant est bien consolidé des arbustes peuvent le coloniser. Les roselières sont alors progressivement envahies par des boisements marécageux. Quand le processus se poursuit, les surfaces d'eaux libres présentes sous le tremblant se comblent puis disparaissent. Dans ce milieu humide, l'accumulation des végétaux morts qui ont du mal à se décomposer génère la formation de tourbes.

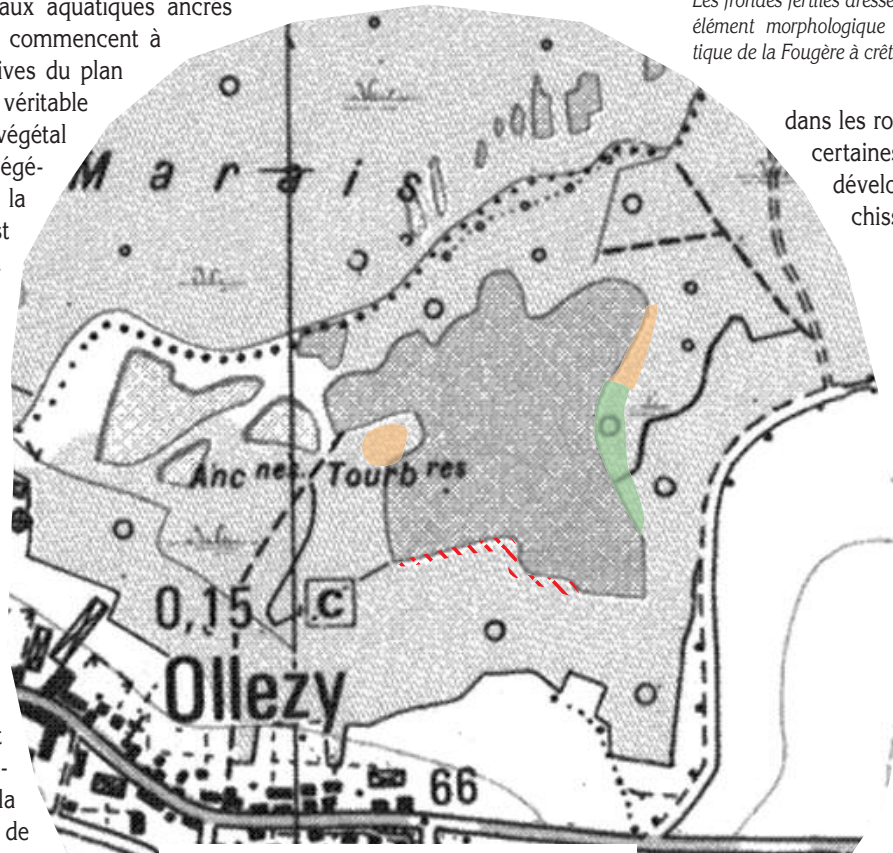
La Laïche filiforme et le Cladion marisque : des espèces qui structurent le tremblant

Le Cladion marisque est une plante robuste haute de plus de deux mètres. Ces feuilles très coupantes lui ont également valu le nom de Roseau coupant. En entremêlant ses rhizomes à la surface de l'eau, il est l'un des éléments majeurs de la consolidation des tremblants dans les marais alcalins. Il peut ainsi former à la surface de l'eau des roselières, impénétrables refuges de nombreux oiseaux paludicoles. La Laïche filiforme est beaucoup plus petite. Comme son nom l'indique, elle possède des feuilles très étroites. Beaucoup plus rare que le Cladion marisque, la Laïche filiforme se trouve sur les marges du tremblant, en bordure de l'eau libre. Elle passe souvent inaperçue car elle pousse dans des situations difficilement accessibles et fleurit très rarement.



Les roselières à Phragmite et Fougère des marais : des milieux en forte régression

La roselière à Phragmite et Fougère des marais est une formation végétale caractéristique des tremblants. Assez rare à l'échelle de la France, ce type de roselière formait autrefois des étendues importantes au sein des marais de Saint-Simon. En raison de la disparition de pratiques de gestion, ces roselières sont progressivement envahies par les saules. Tout un cortège de plantes et d'animaux remarquables disparaît avec elles.



Légende :

- Roselières à Peucedan des marais
- Tremblant à Fougères à crêtes
- Végétation des berges de pêche



Les frondes fertiles dressées sont un élément morphologique caractéristique de la Fougère à crêtes.

La Fougère à crêtes

La Fougère à crêtes est essentiellement présente dans le nord et l'est de notre pays où elle est protégée par la loi. La vallée de la Somme constitue vraisemblablement aujourd'hui en France l'un des plus importants foyers de population pour cette espèce. Plante des sous-bois marécageux et des roselières, elle trouve son optimum sur des sols modérément acides. Elle est caractéristique d'un stade de transition du couvert végétal correspondant à une phase de boisement des roselières et une acidification superficielle du sol. Les tremblants de l'étang communal d'Ollezy, qui correspondent à ce stade d'évolution, hébergent ainsi l'une des plus belles populations nationales de cette espèce. Cependant avec l'évolution naturelle des boisements, la Fougère à crêtes risque de régresser et à terme de disparaître. La conservation de l'espèce exige donc la mise en place de mesures de gestion appropriées.

Le Peucedan des marais : une plante adaptée à la végétation luxuriante des roselières

De la même famille que les carottes, le Peucedan des marais épanouit ses ombelles blanches à la fin de l'été sur les rives des étangs tourbeux et dans les roselières. Les touradons, monticules végétaux formés par la croissance des pieds de certaines Laïches dans les milieux régulièrement inondés, servent souvent de support au développement du Peucedan. Ainsi perchés, les pieds de Peucedan des marais s'affranchissent de l'eau des étangs et bénéficient de la qualité des eaux de pluies.



Les sphaignes

Les sphaignes sont des mousses de milieux humides qui sont connues pour leurs capacités de rétention de l'eau. Leur apparition locale à la surface des tremblants d'Ollezy illustre un processus d'acidification superficiel du sol lié aux eaux de pluies. Au début de ce processus, les sphaignes sont présentes sous la forme de coussinets épars. Si les conditions sont favorables, des bombements plus importants se développent et peuvent alors former d'épais tapis spongieux. Au fur et à mesure de leur croissance, les anciennes parties végétales des sphaignes ne se décomposent pas et s'accumulent. Cette accumulation est aussi à l'origine de la formation de la tourbe.



Les berges de l'étang : un refuge pour des plantes remarquables

Le passage fréquent des pêcheurs sur les berges de l'étang permet le maintien d'une végétation adaptée aux sols tourbeux régulièrement piétinés. Ainsi, la tourbe remise à nu au niveau de places de pêche permet le développement du Souchet brun. Quelques pieds de Troscart des marais sont également présents alors que l'Eléocharide à une écaille, assez rare en Picardie, est ici très abondant. Il convient également de signaler l'existence d'une petite population d'Ache rampante. Cette petite ombellifère rampante est rare et menacée en Europe. Essentiellement présente dans les marais arrière littoraux en Picardie, sa présence à l'intérieur des terres est aujourd'hui exceptionnelle.



Les marais d'Ollezy : des milieux favorables au développement d'une faune remarquable

Si la connaissance des richesses faunistiques des marais d'Ollezy et de Saint-Simon reste à compléter, de nombreuses espèces animales remarquables y ont été signalées par le passé. L'Agrion délicat, libellule très localisée en Picardie est connue des lieux et la Lote de rivière, poisson dont les populations sont jugées vulnérables sur le plan national, est citée des étangs. Les plans d'eaux et les roselières sont également favorables aux oiseaux d'eaux et aux passereaux paludicoles. La remise en état des nombreux canaux aujourd'hui envasés pourrait contribuer à restaurer la fonctionnalité hydrologique du marais. De nombreuses espèces de libellules et de poissons, dont le Brochet déjà noté reproducteur sur le site, pourraient bénéficier de cette amélioration de la qualité des milieux aquatiques.



Les coteaux de l'Oise amont : un patrimoine fragile.

L'embroussaillage progressif des secteurs de pelouses et la stabilisation des éboulis mobiles sont aujourd'hui les principaux facteurs qui menacent le patrimoine naturel des coteaux de l'Oise amont. Certains groupements végétaux qui y subsistent sont les témoins de la végétation de périodes plus froides qui ont existé il y a plusieurs milliers d'années et sont de ce point de vue d'une importance majeure pour le nord de la France. Les réflexions en cours devraient permettre à terme de mieux connaître, gérer et valoriser ces espaces originaux, en concertation permanente avec les collectivités et les acteurs locaux.

Espèces remarquables de Picardie présentes dans les environs d'Origny Sainte-Benoîte

Plantes remarquables



Laiche filiforme
Seslérie bleuâtre
Silène des graviers
Orchis homme-pendu
Orchis singe
Inule à feuilles de saule
Liondent des éboulis

Insectes



Decticelle chagrinée

Pour plus de renseignements :

- A.D.E.R.M.A.S.
21, rue Thill
02 390 Origny Sainte-Benoîte
- Mairie d'Origny Sainte-Benoîte
79, rue Pasteur
02 390 Origny Sainte-Benoîte
Tél. : 03 23 09 31 60
- Mairie de Neuville
7, rue Saint-Claude
02 390 Neuville
Tél. : 03 23 09 81 55
- Mairie de Thenelles
rue Loudin
02 390 Thenelles
Tél. : 03 23 09 72 43
- Mairie de Mont d'Origny
44, rue Jean Mermoz
02 390 Mont d'Origny
Tél. : 03 23 09 84 85
- Conservatoire des sites naturels
de Picardie
1, Place Ginkgo - Village Oasis
80044 Amiens cedex 1
Tél. : 03 22 89 63 96

PATRIMOINE NATUREL DU SAINT-QUENTINOIS-VERMANDOIS TERRITOIRE DE L'AISNE

Les coteaux de l'Oise aux environs d'Origny-Sainte-Benoite

Fiche
n°2



Photo : D. Firmin - CSNP

Le réseau de coteaux de l'Oise amont est constitué de 7 coteaux calcaires situés entre Ribemont et Guise, région subissant un climat frais lié aux vallées de l'Oise et du Noirrieu.

Ces coteaux hébergent des cortèges végétaux exceptionnels en plaine, constitués de groupements à affinités montagnardes. La Falaise de Thennelles, le coteau de la montagne de Neuville et la Falaise Bloucard qui sont les trois coteaux les plus au sud de ce réseau sont présents sur le territoire du Saint-Quentinois.



Les coteaux de Thenelles et de Neuville : des îlots de biodiversité en rive droite de l'Oise

La Falaise du Bac à Thenelles et le coteau de la Montagne de Neuville sont installés sur la rive droite de l'Oise. D'exposition dominante sud-est, ils hébergent des cortèges végétaux thermomontagnards. Ils sont recouverts de pelouses calcicoles en voie de colonisation par des arbustes et possèdent quelques zones d'éboulis mobiles.

Une grande variété d'espèces végétales et animales trouve ainsi refuge dans ces milieux originaux. Parmi celles-ci, se trouvent de nombreuses orchidées, les Germandrées petit-chêne et botryde, le magnifique Géranium des prés, l'Inule à feuille de saules et bien d'autres. L'abondance par endroits de la Colchique d'automne sur la Falaise du Bac illustre la fraîcheur particulière des sols crayeux et marneux des coteaux de l'Oise amont. Ces deux coteaux sont également le refuge de deux orthoptères, le Criquet des mouillères en limite nord de répartition et la Decticelle chagrinée qui est une sauterelle thermophile en voie de raréfaction dans les régions de grandes cultures.

Les pelouses, un refuge pour les orchidées

Fleurs mythiques qui évoquent les contrées lointaines et exotiques, les orchidées sont pourtant des plantes qui poussent spontanément sur les pelouses calcaires de la Picardie. Elles sont particulièrement bien adaptées aux exigences écologiques des coteaux grâce à leurs bulbes qui leur permettent de minimiser leurs besoins. Pas moins de onze espèces sont citées des coteaux de Thenelles et de Neuville. Si l'Orchis militaire, l'Orchis singe et l'Acéras homme pendu ont besoin de la pleine lumière, l'Ophrys mouche et l'Orchis pourpre peuvent se retrouver dans les sous-bois.



La Céphalanthère à grandes fleurs

Assez rare en Picardie, cette orchidée affectionne plus particulièrement les boisements secs situés en marge des pelouses calcaires. Ses fleurs blanches s'épanouissent au mois de mai. L'augmentation de la présence de cette espèce dans les sous-bois de la Falaise du Bac traduit la dynamique de boisement qui est en cours sur le site.

Les Orchis singe et militaire

L'Orchis singe doit son nom à la forme de son labelle qui présente quatre parties très allongées rappelant les membres très étirés de certains primates. Cette orchidée a la particularité de commencer sa floraison par les boutons situés au sommet de la hampe florale. Assez rare en Picardie, elle se plaît dans la plaine lumière des pelouses sèches. C'est la disposition en forme de casque d'une partie de ses pièces florales qui a donné son nom à l'Orchis militaire. Ces deux espèces fleurissent au mois de juin sur le coteau de la Montagne de Neuville. L'Orchis de Beyrich qui est le rare hybride de ces deux orchidées y est également signalé.

Le Lézard des souches

Le Lézard des souches est également appelé lézard agile. En Picardie, il est surtout présent dans le sud-est de la région et trouve son optimum écologique sur les pelouses calcaires du Laonnois et du Soissonais. Le coteau de Thenelles est l'une des rares localités où il soit connu dans le nord du département.



Photos : CSNP



Photo : D. Firmin - CSNP

La Petite cuscute

La Petite cuscute est une plante annuelle dont les feuilles sont réduites à de petites écailles. Dépourvue de chlorophylle, elle parasite d'autres plantes. S'enroulant autour de son hôte, elle utilise des suçoirs présents sur ses tiges pour y puiser les éléments nécessaires à son développement. Cette espèce très rare en Picardie fleurit à partir du mois de juillet sur le coteau de Thenelles.

La Falaise Bloucard : un patrimoine naturel et paysager unique dans le département de l'Aisne

La falaise Bloucard, d'exposition nord-ouest, impose sa silhouette abrupte et monumentale en rive gauche de l'Oise. Elle est ainsi moins ensoleillée et plus froide que les coteaux de Thenelles et Neuville. Haute d'une trentaine de mètres et de formation probablement périglaciaire, elle présente de nombreuses zones d'éboulis crayeux. La végétation est principalement constituée de groupements calcicoles herbacés mais l'on observe en de nombreux endroits une colonisation par les arbustes.



Photo : D. Firmin - CSNP

La Sesslerie blanchâtre

La Sesslerie blanchâtre, graminée d'affinité submontagnarde façonne très largement la physionomie du site. Cette plante, très rare et protégée par la loi en Picardie, contribue à la fixation des éboulis. Les petits éléments mobiles de craie qui fluent le long de la pente s'accumulent en amont de chaque touffe de Sesslerie et forment ainsi une pelouse en gradin qui fixe la pente.



Photo : D. Firmin - CSNP

Les éboulis mobiles : des milieux exceptionnels dans les plaines de France

D'anciennes carrières de craie associées au processus de gélification, action naturelle du gel et du dégel qui fragmente la craie, ont réactivé au sein de la Falaise Bloucard de nombreux secteurs d'éboulis. Quand ces morceaux de craie ne sont pas colmatés entre eux par des matériaux plus fins et que les phénomènes de gélification assurent régulièrement l'apport de nouveau fragments, l'éboulis est dit mobile. La présence en plaine de conditions qui permettent la réalisation de ce type de milieu fréquent dans les massifs montagneux est exceptionnelle. La Falaise Bloucard héberge ainsi des communautés végétales des éboulis aux affinités submontagnardes qui sont d'un intérêt patrimonial très important. Avec le Silène des Gravieres, le Léontodon des éboulis en est l'élément le plus marquant.

Le Silène des Gravieres

Le Silène des Gravieres, ou Silène des Glariers, est considéré comme une sous-espèce du Silène enflé adaptée aux situations d'éboulis. Cette sous-espèce dont la population semble centrée sur le Jura et les Alpes aurait étendu son aire de répartition en direction du nord-ouest lors de la dernière glaciation. Témoins de cette expansion, les populations de la Falaise Bloucard et de la Falaise de Tupigny dans la vallée du Noirrieu sont les uniques localités connues pour cette plante en Picardie. Ces deux stations correspondent ainsi à l'extrémité nord-ouest de la répartition européenne du Silène des graviers et présentent donc un intérêt phytogéographique de premier ordre.

